

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 28 septembre 2017
Rapporteur :
Monsieur Jean-Guy VAUCHER**

N° 30

**Emission France 2 'Les copains d'abord'
Subvention à l'Office de Tourisme de Quimper Cornouaille pour la prise en charge de
l'accueil des artistes et des équipes de tournage**

Les 4 et 5 juillet 2017, l'émission diffusée sur France 2 « Les copains d'abord » a été enregistrée à Quimper. Les deux concerts gratuits enregistrés sur la place Saint Corentin ont rencontré un grand succès. L'Office de Tourisme de Quimper Cornouaille ayant pris en charge l'hébergement et la restauration des artistes et des techniciens, il est proposé de lui verser une subvention de 67 100 €.

Après New-York, La Rochelle, Tignes et la Corse, l'émission de France 2 « Les Copains d'abord » a été enregistrée à Quimper les 4 et 5 juillet 2017. Dans le cadre patrimonial unique de la place Saint-Corentin et sous une météo exceptionnelle, les concerts gratuits ont créé l'évènement en Cornouaille. Une pléiade de stars nationales et régionales ont fait vibrer un public enthousiaste et heureux : Julien Clerc, Julien Doré, Nolwenn Leroy, Amir, Gauvain Sers, Calogero, Claudio Capéo, Christophe Willem, BB Brunes, Slimane, Dan Ar Braz, Alan Stivell, le bagad de Lann Bihoué, Raphaël, Miossec, Soldat Louis, Tri Yann, Gwennyn, Celtic Social Club...

L'émission, qui promet de belles images, sera diffusée cet automne, le samedi 23 septembre, mettant Quimper et la Bretagne à l'honneur.

Pour organiser cet évènement, qui a réuni 10 000 personnes, 150 techniciens ont travaillé pendant une semaine.

C'est l'Office de Tourisme de Quimper Cornouaille qui a assuré l'hébergement, la restauration et l'accueil logistique des équipes de techniciens et des artistes. Financièrement cette prise en charge s'élève à 67 100 € répartis en frais d'hébergement (43 400 €) et restauration (23 700 €) des artistes et des équipes de tournage.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 03/10/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 02/10/2017 (accusé de réception du 02/10/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Pour soutenir l'Office de Tourisme de Quimper Cornouaille dans son engagement lors de la venue de l'émission de télévision « Les copains d'abord », après avoir délibéré (1 abstention ; 47 suffrages exprimés dont 47 voix pour), le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le président :

1 - à verser à l'office de tourisme de Quimper Cornouaille, sur présentation de factures, une subvention de 67 100 € (« subventions actions tourisme » 6745-950-95) ;

2 - à signer l'avenant n°5 à la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme Quimper Cornouaille.